

Action Climatique en Afrique



Gouvernance du changement climatique

Par l'entremise de l'Action Climatique en Afrique, les experts Canadiens en matière de changements climatiques contribuent à renforcer la capacité de gouvernance climatique des pays d'Afrique Subsaharienne afin de mettre en œuvre l'Accord de Paris et les engagements connexes de la CCNUCC. Il s'agit notamment de soutenir la mise en oeuvre du PAG de la CCNUCC des contributions déterminées au niveau national, l'élaboration de stratégies de développement à faibles émissions, l'accès au financement climatique et la participation aux mécanismes du marché mondial, comme l'article 6 de l'Accord de Paris.

Soumettez votre demande de soutien au projet Action Climatique en Afrique du Canada en visitant climateactionafrica.ca ou en contactant climateactionafrica@alineainternational.com.



Les possibilités de renforcer l'action climatique dans les pays d'Afrique Subsaharienne vont des processus et mécanismes de mise à jour des CDN à la coordination des parties prenantes multisectorielles pour la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, en passant par l'amélioration de l'influence des pays lors des négociations de la CCNUCC et l'amélioration du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national. Parmi les autres possibilités, citons le suivi des flux financiers et du soutien reçu, la mise en place de cadres institutionnels, réglementaires et juridiques appropriés et l'amélioration de l'accès aux mécanismes du carbone ; et le soutien à la modélisation et aux consultations entre la société civile et le gouvernement dans les domaines des énergies renouvelables, de la sylviculture, des ressources en eau et de l'agriculture.

:

Pour aider les pays d'Afrique subsaharienne à atteindre leurs objectifs climatiques, des institutions compétentes et un soutien sont essentiels pour surmonter les obstacles aux investissements climatiques et améliorer les ressources financières, le développement technologique, les dispositions institutionnelles, juridiques et réglementaires, la participation à la CCNUCC et au processus de l'accord de Paris, et la disponibilité des données climatiques pour éclairer la prise de décision.

:

L'Action Climatique en Afrique soutient :

:

- Mises à jour de cinq ans pour les contributions déterminées au niveau national
- Propositions de financement pour accéder au financement climatique
- Réformes politiques pour surmonter les obstacles aux investissements climatiques
- Transactions sur les résultats d'atténuation transférés au niveau international
- Système de mesure, de rapport et de vérification pour le rapport de transparence biennal
- Et plus encore